

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE le

N° 2015/70

OBJET : PARTENARIAT AVEC LA RESERVE NATURELLE GEOLOGIQUE DE SAUCATS LA BREDE

ID : 033-243301264-20150701-2015\_70-DE

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 33

Nombre de Conseillers présents et représentés : 41

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 23 juin 2015

Date d'affichage de la convocation au siège : 23 juin 2015

La séance est ouverte

Le 1<sup>er</sup> juillet 2015 de l'année deux mille quinze à 18 h 30  
à la Technopole du Site Montesquieu à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la  
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme DUFRANC
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	M. BOS
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	E	M. MAYEUX	Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	E	Mme BURTIN DAUZAN	Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	E	Mme EYL
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	E	Mme BOURROUSSE	Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	A	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	E	M. BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame BENCTEUX est élue secrétaire de séance

Le procès-verbal de la réunion du 3 mars 2015 est adopté à l'unanimité

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

## PARTENARIAT AVEC LA RÉSERVE NATURELLE GÉOLOGIQUE DE SAUCATS- LA BRÈDE

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment l'article 3 « protection et mise en valeur de l'environnement » ;

Vu la délibération n°2014/68 du 29 avril 2014 pour la signature d'une convention cadre pour la préservation et la valorisation du site de la Réserve Naturelle Géologique de Saucats La Brède ;

Vu la commission environnement du 19 février 2015 ;

Considérant l'avis favorable du bureau,

La Réserve Naturelle Géologique de Saucats - La Brède est depuis plusieurs années devenue un partenaire scientifique et technique de la Communauté de Communes de Montesquieu.

La Réserve Naturelle Géologique a pour objectif, outre la protection du patrimoine géologique, de proposer une ouverture au public.

La proposition de partenariat consiste à développer un certain nombre d'activités sur le territoire, selon 4 axes :

- Activités pédagogiques à destination des écoles et des centres de loisirs des 13 communes, ainsi que l'intervention dans les activités du Club Environnement de la CCM. Le public communautaire bénéficie grâce à ce soutien de la CCM de tarifs préférentiels,
- Participation à l'animation et à l'identité du territoire,
- Etude et découverte du patrimoine naturel avec participation à la protection, la gestion et à la valorisation de sites. Dans le cadre de Natura 2000 "Réseau hydrographique du Gât Mort et du Saucats" la Réserve a été nommée opérateur et le Président de la CCM, Président du Comité de Pilotage,
- Participation à l'entretien du bassin versant du Saucats par la surveillance et le suivi écologique. Ces actions étant menées depuis 1999 par la Réserve.

La Réserve apporte également à la Communauté de Communes de Montesquieu son savoir-faire et son expertise naturaliste et écologique dans le cadre des dossiers liés à l'environnement et le devenir paysager du site de la Technopôle.

La Communauté de Communes de Montesquieu s'est également engagée avec d'autres partenaires dans un programme de protection foncière des terrains de la Réserve.

**Le montant de la subvention de fonctionnement demandée pour l'année 2015 s'élève à 20 000 €.**

### *Le Conseil de Communauté à l'unanimité :*

1. **Autorise** Monsieur le Président à signer tous documents afférents au versement desdites subventions ;
2. **Précise** que les crédits sont inscrits au budget 2015.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 1er juillet 2015

Le Président

Christian TAMARELLE

*Document signé électroniquement*

